

# CONTACTS

■ Tél. : 05 55 05 86 09

■ Mail : [hemipass@chu-limoges.fr](mailto:hemipass@chu-limoges.fr)

■ Adresse :  
**HEMIPASS<sup>87</sup>**

Médecine physique et de réadaptation  
CHU Jean Rebeyrol 1  
Avenue du Buisson  
87042 Limoges cedex

## Membres de l'équipe

- Médecin
- Neuropsychologue
- Ergothérapeute
- Coordinatrice Enseignante en Activité Physique Adaptée
- Assistante sociale
- Assistante médico administrative
- Cadre de santé

**CHU Jean Rebeyrol**

avenue du Buisson - 87042 Limoges cedex

Tél. : 05 55 05 55 55

[www.chu-limoges.fr](http://www.chu-limoges.fr)

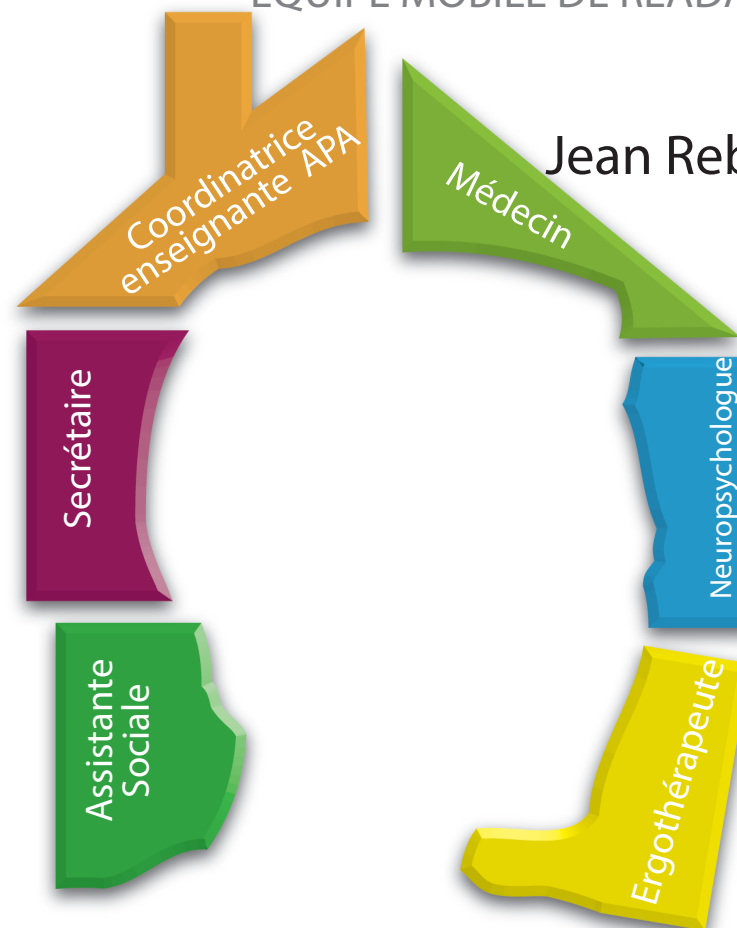
# HEMIPASS<sup>87</sup>

HEMIplégie, Prévention, Autonomie, Santé et Sécurité

EQUIPE MOBILE DE RÉADAPTATION

CHU

Jean Rebeyrol 1



COM-DS-109E - PAO 02-10

Pour les patients et leur entourage familial et professionnel  
après un Accident Vasculaire Cérébral (AVC)



Médecine physique  
et de réadaptation



## Comment ?

Les patients, l'entourage, les professionnels de santé peuvent contacter Hemipass.

L'intervention est faite avec l'accord et la collaboration du médecin traitant.

## Pour qui ?

Les personnes ayant eu un accident vasculaire cérébral

Vivant à domicile, en Haute-Vienne

Quelle que soit la date de survenue de l'AVC

Ainsi qu'à leur entourage familial et professionnel

## Qui sont les membres de HEMIPASS<sup>87</sup> ?

**Médecin**

**Coordinatrice Enseignante en Activité Physique Adaptée**

**Ergothérapeute**

**Neuropsychologue**

**Assistante Sociale**

**Assistante médico administrative**

**Cadre de Santé**

## Pourquoi ?

Pour une simple information

Pour une évaluation des besoins avec un suivi régulier à domicile selon les objectifs fixés en lien avec l'AVC.



## Que propose HEMIPASS<sup>87</sup> ?

- **Des conseils sur simple appel téléphonique**
- **Un lien ville - hôpital**
- **Des interventions ponctuelles à domicile, sur une durée déterminée en fonction des besoins pour :**
  - **Un soutien** au patient et à son entourage
  - **Des évaluations globales** (médicales, sociales, psychologiques, cognitives).
  - **Proposer l'expertise** des professionnels des métiers de la rééducation peu nombreux en ville : neuropsychologue, enseignant(e) en activité physique adaptée, ergothérapeute.
  - **Optimiser la coordination des intervenants** libéraux et hospitaliers.
- **Des projets de prise en charge** élaborés en concertation avec le patient, les aidants professionnels et familiaux.
- **Un programme d'Education Thérapeutique** à destination des patients et de leur entourage, incluant des ateliers collectifs et/ou individuels.

La prise en charge est gratuite (financement ARS) et ne nécessite aucune demande d'entente préalable auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du patient.